



Se protéger contre les batteries au lithium endommagées

Une batterie au lithium est endommagée quand elle est déformée, gonflée, percée avec ou sans présence d'écoulement. C'est aussi une batterie qui se décharge trop rapidement, qui chauffe de manière excessive ou qui dégage une odeur suspecte. Elle peut engendrer de nombreux risques : brûlure, intoxication, incendie, explosion, électrisation (passage du courant dans le corps), etc.

+ Adoptez les bons réflexes face à une batterie endommagée

- Repérez, séparez et isolez toute batterie qui semble endommagée.
- Protégez-vous pour la manipuler (gants, lunettes-masque, vêtement de protection et, si nécessaire, appareil de protection respiratoire filtrant).
- Si la batterie est en charge, stoppez immédiatement la charge et ne la rechargez jamais.
- Ne la jetez surtout pas à la poubelle ! Placez-la dans un sac plastique, que vous mettrez ensuite dans un bac incombustible, isolé électriquement et contenant un matériau inerte et sec (sable, vermiculite, etc.).
- Entreposez le bac dans un endroit ventilé à l'écart des autres batteries et des matières combustibles, idéalement en extérieur sous abri et éloigné des zones d'activité humaine.
- Si besoin, transportez-la dans un emballage conforme à la réglementation « transport » en vigueur.
- Faites reprendre dès que possible les batteries endommagées par une entreprise spécialisée.



+ Réagissez en cas de départ de feu

- Recouvrez complètement la batterie de sable ou immergez-la dans un grand volume d'eau.
- En cas d'impossibilité de réaliser ces opérations en toute sécurité, isolez la batterie à l'écart de tout combustible et laissez-la brûler.

+ Protégez les batteries de forte puissance (automobile par exemple)

- Protégez les connectiques de la batterie pour prévenir tout risque d'électrification ou de court-circuit.



POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

- Utilisation de batteries au lithium. Prévenir les risques professionnels, Dossier web

- Les batteries au lithium. Connaître et prévenir les risques, ED 6407

- Charger une batterie au lithium en toute sécurité, ED 6476